

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO  
**COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération  
N° DEL-15-090424-08**

**SEANCE DU 09 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 02 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

**Etaient présents :** M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Marie-Laure FILIPPINI ; M Jean-Jacques FRATICELLI ; Mme Marie Josée SANTONI ; M Sébastien GUIDICELLI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; Mme Marie Pierre GAMBOTTI ; M Jean François OTTOMANI ; M Franck PAOLI ; M Toussaint BARBONI ; M Filippo Anto ANGELI ; M Pierre Louis PIERI ; M Jules François PAOLI ; M André POLINI.

**Etaient absents :** Mme Nadine ACHILLI FABRE ; Mme Dominique VILLARD ANGELI ; Mme Nicole FARENC ; M Albert PIREDDA

**Etaient représentés :** Mme Lisa PAOLI par Christian PAOLI ; Mme Victoria COLOMBANI par Marie-Luce MICAELLI ; Mme Muriel ELEGANTINI par Vincent SUSINI ; Mme Sandrine MURGIA par M Sébastien GUIDICELLI ; M Esteban SALDANA par André POLINI.

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Luce MICAELLI

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 18	Absents : 4	Représentés : 5	Votants : 23
Vote pour : 23	Vote contre : 0	Abstention : 0		
Affichage en date du : 02.04.2024	Convocation : 02.04.2024			

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL M57 – 2024**

**Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

Dans le cadre du Budget Primitif Principal 2024, de décider les inscriptions budgétaires suivantes :

**Délibération**  
N° DEL-15-090424-08

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Dépenses**

Chapitres	Libellés	€
011	Charges à caractère général	1 499 400,00
012	Charges de personnel	2 054 200,00
014	Atténuations de produits	75 000,00
022	Dépenses imprévues	00,00
023	Virement à la section d'investissement	900 153,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	126 500,00
65	Autres charges de gestion courante	590 050,00
66	Charges financières	140 300,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
68	Provisions pour risques	80 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 467 603,00</b>

**Recettes**

Chapitres	Libellés	€
002	Résultat de fonctionnement reporté	700 000,00
013	Atténuations de charges	90 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	00,00
70	Produits des services du domaine	1 340 400,00
73	Impôts et taxes	1 509 200,00
74	Dotation, participation	1 133 000,00
75	Autres produits de gestion courante	692 003,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 467 603,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses**

Chapitres	Libellés	€
040	Opérations de transfert entre sections	00,00
16	Remboursements d'emprunts	150 500,00
20	Immobilisations incorporelles	761 957,38
21	Immobilisations corporelles	12 784 696,22
23	Immobilisations en cours	427 316,40
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 124 470,00</b>

**Recettes**

Chapitres	Libellés	€
001	Excédent d'investissement reporté	581 057,81
021	Virement de la section de fonctionnement	900 153,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	00,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	126 500,00
10	Dotation, fonds divers...	1 306 673,01
13	Subventions d'investissement	7 710 086,18
16	Emprunts et dettes assimilés	3 500 000,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 124 470,00</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

**Le Maire,**

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Publié le :

Transmis au Préfet le :

